

Bilan de compétences entrepreneuriales – BCE



Objectifs de la formation

Définir et valider les compétences nécessaires à la réalisation d'un parcours entrepreneurial.

Définir une cartographie des axes de compétences, de ses expertises professionnelles ou personnelles directement transposables pour acquérir ou améliorer une posture entrepreneuriale.

PROGRAMME

3 sphères explorées : Projet professionnel, sphère professionnelle et sphère personnelle

SEQUENCE DE PRESENTATION : déroulé de la journée, objectifs à atteindre, document de synthèse, identification des attentes du bénéficiaire

SEQUENCE D'AUTO-DIAGNOSTIC 360° : premier autodiagnostic sur les savoirs être et inventaire de personnalité, deuxième autodiagnostic sur les savoirs et les savoir-faire

SEQUENCE DE DEBRIEFING / SAVOIR-ETRE : cartographie des savoir-être maîtrisés et ceux importants au regard du projet entrepreneurial / Cartographie des savoir-être non-maîtrisés et pourtant nécessaires au regard du projet entrepreneurial / Identification des préférences personnelles

SEQUENCE DE DEBRIEFING / SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE : cartographie des savoirs maîtrisés et ceux importants au regard du projet entrepreneurial / Cartographie des savoirs non-maîtrisés et pourtant nécessaires au regard du projet entrepreneurial / Identification des préférences professionnelles

SEQUENCE BILAN ET SYNTHESE : définition des freins, contraintes, priorités et feuille de route / définition d'une stratégie cohérente / définition d'une feuille de route et d'objectifs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Test auto-diagnostic sur plateforme bce.bge.asso.fr

Résultats des tests via la plateforme et debriefing par le conseiller BGE

Accès à la plateforme d'apprentissage et de ressources Mon Bureau Virtuel qui permet la complétude du passeport, ainsi que l'accès à BGE PRO pour la réalisation de son plan d'affaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passeport « création-reprise d'entreprise »

Taux de
satisfaction
2025 :
100%



Tarif

Pris en charge pour le public énoncé ci-dessus



Financeurs



Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE AURA



04 73 35 12 39



contact@bge-aura.fr



Public

Ayants-droit de Défense mobilité : militaires en reconversion dont militaires blessés, civils en situation de réorientation professionnelle hors des fonctions publiques, et les conjoints.

Conseillers référents en création d'entreprise du réseau d'accompagnement de Défense mobilité.



Prérequis

Entretien avec le conseiller Défense Mobilité au préalable et transmission de la fiche d'entretien diagnostic rédigée par le conseiller Défense Mobilité



Durée de la formation

7 heures



Dates et lieux de la prestation

Accompagnement réalisé tout au long de l'année

Délais d'accès :

Les demandes d'accompagnement doivent être faites auprès de son conseiller Défense mobilité



Intervenants

Nos conseillers-formateurs sont des intervenants reconnus dans l'accompagnement à la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



Accessibilité

Référent handicap : Julie BENET
Julie.benet@bge-aura.fr
04 73 35 12 39

Bâtiments et services accessibles à tous

